



POUR UNE POLITIQUE RAISONNABLE DE L'ÉNERGIE
ET DE L'AMÉNAGEMENT DU TERRITOIRE DANS L'ARC
JURASSIEN
<http://pl-bejune.ch>

Communiqué aux médias

11 février 2024

Comment le lobby éolien arrange la réalité

Les médias se sont largement fait l'écho d'un communiqué triomphant de Suisse Eole, le lobby de l'éolien, concernant un prétendu "record de production très impressionnant" ([citation](#)). A y regarder de plus près, on constate qu'il n'en est rien. Une utilisation trompeuse des chiffres par l'organisme de promotion de l'éolien déforme gravement la réalité. Paysage Libre BEJUNE poursuit plus que jamais son travail d'information de la population sur les réalités de l'éolien en Suisse.

"Avec 169 millions de kilowattheures d'électricité produite, les éoliennes ont couvert en Suisse la consommation d'électricité domestique de près de 153'000 personnes", fanfaronne Suisse Eole, ajoutant que ce chiffre représente "bien plus que le nombre d'habitants de la ville de Lausanne". Certes, mais que signifie la consommation "d'électricité domestique"? Le communiqué de Suisse Eole se garde bien de le préciser, et rares sont les médias à avoir pris le soin de se poser la question.

Ainsi lit-on sur les sites internet de la RTS, de RTN, de RJB, du Quotidien jurassien (etc.), qui recopient tous avec plus ou moins de fidélité la dépêche de l'ATS, que "cette production couvre la consommation de près de 153'000 personnes". Le terme d'"électricité domestique" a disparu. Ainsi formulée, l'information est tout simplement fausse.

La consommation électrique finale par habitant s'est élevée à 6'499 kWh/habitant en 2022. Les [chiffres](#) sont disponibles sur le site de l'OFEN. La production d'électricité éolienne s'élève quant à elle à 169'000'000 kWh pour l'année 2023 ([Swiss Energy-charts](#)). Un rapide calcul (169'000'000 / 6'499) permet de constater que l'électricité d'origine éolienne a couvert les besoins d'électricité de seulement 26'000 personnes, soit 0.29% de la population suisse.

D'où vient la différence? Une première partie de la différence provient du fait que Suisse Eole ne prend en compte que la consommation des ménages, et pas la consommation complète des habitants, qui comprend aussi celle des entreprises et des transports. La consommation des ménages ne représente que le tiers de la consommation d'électricité totale. Le reste de la différence découle du fait que Suisse Eole s'appuie selon toute vraisemblance sur un [modèle de calcul](#) de la consommation des ménages très discutable, qui élimine les grosses sources de consommation électrique des ménages (chauffage par pompes à chaleur et production d'eau chaude sanitaire) pour ne retenir que la consommation découlant de la cuisine, de la lessive, de l'éclairage, de l'électronique, des communs et de divers petits appareils. Ce "ménage-type" ne représente au final plus qu'environ 1/6^e de la consommation effective des personnes qui le constituent.

On constate donc sans peine que les conclusions que tire Suisse Eole ne résistent pas à l'analyse. C'est un fait que la production électrique éolienne a augmenté en Suisse l'année passée en comparaison avec 2022. Cette augmentation s'explique par des conditions de vent favorables, mais qui sont susceptibles de varier d'une année à l'autre, soulignant ainsi le caractère intermittent et aléatoire de cette forme de production électrique.

Ce qui apparaît comme un record historique ne constitue au final qu'un non-événement découlant de conditions météorologiques particulièrement favorables.

Contact : Paysage Libre BEJUNE, Michel Fior, président, 079 898 11 55, info@pl-bejune.ch